

A ce moment-là, l'opinion publique, alertée et, de toute évidence, plus consciente de ses responsabilités que le gouvernement libéral de l'époque, obligea le gouvernement à faire volte-face et à offrir sa participation. Comme on pouvait s'y attendre, le pays n'était pas militairement prêt à intervenir mais, grâce au climat d'indécision qu'avait créé, au début de la Première Guerre mondiale, une politique préconisant tantôt la participation, tantôt la non-participation, nous étions un peu plus prêts que nous l'aurions été autrement. Là encore, le Canada fit figure de pays clairement autonome et responsable aux yeux du monde.

En 1950, bien qu'il y ait été poussé par une opposition vigilante et par un public conscient de la nécessité de faire face à la situation en Corée, le premier ministre de l'époque, le très honorable Louis St-Laurent, prit des mesures qui semblèrent rompre avec la tradition des positions libérales à l'égard de la défense. Abandonnant le modèle isolationniste des politiques fermées du passé, il donna aux forces de la défense un rôle plus considérable. Les observateurs favorables crurent pouvoir proclamer que le Canada comprenait enfin que la défense constituait un facteur essentiel dans la situation politique et économique mondiale. Tout le monde n'était pas de cet avis, ainsi que l'exprima sans doute le mieux, en 1953, M. Frank Underhill dans les termes suivants:

... le contingent très modeste des forces armées expédiées en Corée et en Europe occidentale n'indique qu'une acceptation molle et semi-isolationniste de nouvelles et désagréables responsabilités internationales—peut-être ne devrions-nous pas nous vanter, dans ces années 50, d'être beaucoup plus avancés que dans les années 20.

Monsieur l'Orateur, si la critique de M. Underhill sur la position militaire du Canada a quelque valeur pour les années 50, elle en a indéniablement, selon moi, pour les années 70. Ceci me ramène à ma préoccupation au sujet de l'attitude du premier ministre actuel à l'égard de la défense. Non seulement fait-il preuve du manque traditionnel de compréhension des premiers ministres libéraux des rapports qui existent entre les responsabilités internationales et militaires, mais il semble même prêt à tromper délibérément les Canadiens sur notre capacité réelle de défense. C'est une chose d'adopter ouvertement une position isolationniste et de faire face à la réaction du public, mais c'en est une autre de prétendre à une capacité de défense qui, en réalité, n'existe pas.

● (1550)

Dès le départ, le premier ministre a montré aux Canadiens qu'il veut retirer le Canada de ses engagements dans le monde. Nombre de ses actions depuis 1967 ont eu une saveur d'isolationnisme. Quant aux forces armées, il a mis en doute leur nécessité. Il s'est opposé à nos voisins du Sud à de nombreuses reprises. Il a été à l'origine du retrait unilatéral de la moitié de nos forces de l'OTAN à un moment critique des négociations sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces et les aurait toutes ramenées au pays, n'eût été des pressions exercées sur lui tant par les membres de l'OTAN que par des Canadiens. N'accordant d'importance qu'au commerce international, dans tous les autres domaines il a orienté le pays vers la neutralité, au mépris des traditions et de la structure de nos alliances extérieures, et vers une politique extérieure inspirée uniquement par nos propres intérêts. Son gouvernement n'a pas reconnu que nous sommes profondément engagés dans un monde qui ne connaît pas encore la paix et ne peut l'entrevoir dans l'avenir immédiat.

Le haut commandement militaire nous a avertis que les Forces ne peuvent plus jouer leur rôle ni accomplir les

Le budget—M. Forrestall

tâches qu'on leur donne à l'heure actuelle avec des effectifs moindres. Il est intéressant de constater que nous accordons déjà 40 p. 100 de moins d'importance à notre priorité, la défense du Canada, en faveur de notre quatrième objectif qui est la surveillance au Moyen-Orient. En fait, plusieurs officiers de campagne hauts placés iront même jusqu'à admettre en privé qu'ils ont des difficultés à jouer même ce rôle avec leur personnel actuel. Je dois dire, monsieur l'Orateur, qu'à cet égard il est rassurant d'entendre parler ces officiers.

J'ai toujours cru que ce n'était pas seulement la responsabilité du cabinet de garder un contrôle civil sur les militaires, mais plutôt la responsabilité aussi d'un électorat renseigné. Nous ne serons pleinement renseignés que lorsque nos chefs militaires professionnels auront droit de parole. Je crois qu'il est sain d'avoir un électorat renseigné et si c'est là la seule façon de l'avoir, souhaitons donc d'en avoir un peu plus de renseignements. Je me fie au sens professionnel et au patriotisme de nos officiers. Aux yeux de bien des Canadiens, le ministre actuel ne semble pas être disposé à prendre la défense des militaires au sein du cabinet ni auprès du premier ministre (M. Trudeau). C'est un excellent homme, mais il n'est pas connu pour sa force au sein du cabinet. Que peut-on donc en conclure, si ce n'est que le bureau du premier ministre dirige tout?

Nous n'avons pas suffisamment de fonds pour atteindre convenablement à notre premier objectif et encore moins les trois autres. Nous n'avons pas renouvelé notre matériel. Nous n'avons pas renouvelé notre armement ni nos systèmes d'attaque. Nous avons remis *sine die* le remplacement des avions à long rayon d'action affectés aux patrouilles maritimes. Nous avons abandonné nos plans pour remplacer nos chars d'assaut. Nous ne nous occupons plus des nombreux domaines où le renouvellement est non seulement nécessaire mais important si nous voulons garder la confiance de nos alliés et au sein des Nations Unies et ici sur le continent nord-américain.

Je suis persuadé que la situation actuelle des Forces armées canadiennes résulte directement de la mise en pratique de la philosophie personnelle du premier ministre. S'il a demandé l'avis des militaires professionnels les plus expérimentés et des fonctionnaires supérieurs des Affaires extérieures et que, fort de ces avis, il a conclu que le Canada n'a pas besoin d'une force armée nationale, alors qu'on en parle, qu'on engage le dialogue à l'échelle nationale. Il a peut-être raison, mais je prétends que non et qu'il n'aura pas raison s'il a pris cette décision tout seul. Il n'agit pas sérieusement au nom du Canada en mettant nos forces armées dans une position où elles ne sont plus une force militaire suffisante, mais une force paramilitaire chargée de protéger le Nord ou la ligne médiane du Canada. Je dis que le premier ministre a tort. Son attitude dessert gravement les intérêts du Canada et de nos alliés au sud ainsi que ceux de nos associés commerciaux de tous les coins de globe.

A mon avis, il a fait faux bond aux Nations Unies en ne continuant pas de leur offrir notre appui traditionnel dans les interventions qui nécessitent la présence d'un contingent neutre. Je le répète, la solution aux inquiétudes de nos forces armées ne réside pas dans l'importance du chiffre des effectifs. Les inquiétudes actuelles viennent de ce que le cabinet du premier ministre, de sa propre autorité et sans passer par le ministre de la Défense nationale (M. Richardson), a délibérément refusé de prévoir les crédits nécessaires, qui avaient été demandés par les cadres supérieurs professionnels comme condition du maintien d'une force apte à accomplir les missions con-